Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_03-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h45), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Frédéric DESSAUGE à Jean-Luc BOURGOGNON, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

Excusée : Véronique MARIE.

La séance est ouverte à 20h30
Brigitte BERRÉE est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 28
Pouvoirs : 3
Votants : 31
Quorum : 17

SPORT - AIDES A L'EMPLOI SPORTIF – CONVENTIONS 2026

N° Délibération CC/2026/ 03

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique sportive, Montfort Communauté soutient des emplois sportifs sous le couvert d'un conventionnement.

Six associations bénéficient d'une subvention de 9 000€ sur les fonds propres de Montfort Communauté :

- Entente Athlétique du Pays de Brocéliande

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_03-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- Canoë Kayak du Pays de Brocéliande
- Montfort Tennis de table
- Montfort Basket club
- Brocéli'hand
- Tennis club de Brocéliande

Les conventions sont arrivées à échéance le 31 décembre 2025. Il est proposé au conseil communautaire de renouveler ces conventions jusqu'au 31 décembre 2026.

Ces dernières présentent :
- Le montant de l'aide financière apportée par Montfort Communauté
- Les contreparties des signataires à savoir le volume et la répartition des heures redonnées par l'association vers les animations de la collectivité.

Ce soutien contribue à la professionnalisation des clubs et au renforcement de l'offre d'animations sportives sur le territoire

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée,
Vu les statuts,
Vu la délibération n° ASS/2005/6 en date du 15 décembre 2005 fixant les orientations de la Communauté de Communes en matière sportive,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve les conventions précitées ;
- autorise le Président à les signer.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,

B. BERREE